

excentriques dont la configuration forme la partie essentielle de l'invention.

Le métier produit actuellement une gaze coton, brochée à la Jacquart, pour rideaux, largeur de 80 centimètres, compte 1,400 fils. Le système entier est conçu dans le but de reproduire exactement le montant et la marche du métier à la main, en imprimant des mouvements aussi doux que dans ce dernier aux lames du harnais et à la Jacquart.

Comme premier avantage résultant de la douceur des mouvements, nous avons en effet constaté que le harnais ayant fait 14 pièces de 60 mètres, est encore en assez bon état, et ces messieurs affirment qu'ils arriveront au nombre total de 25 pièces.

C'est un des grands obstacles à la fabrication mécanique de la gaze qui se trouve surmonté.

Comme second résultat, nous avons remarqué, tant sur ce métier que sur les tissus déjà produits, que les ruptures des fils sont rares; cependant le métier se trouve dans un endroit sec et les matières employées ne dépassent pas la qualité courante.

Enfin nous avons reconnu que le grain du tissu est bon et régulier et que les dernières pièces produites sont très-satisfaisantes.

Sous le rapport de la vitesse et de la production, nous avons constaté que le métier fait 110 tours à la minute.

Donnant actuellement 10 duites de fond et 16 duites de broché, en tout 26 duites au centimètre.

Le métier a fait devant nous un mètre en 20 minutes.

MM. Baquin-Bliet et fils, accusent une production moyenne de 25 mètres par jour.

(Il est juste de noter que l'ouvrier n'est jusqu'à présent chargé que d'un seul métier.)

Quand l'ouvrier sera chargé de deux métiers, la production des deux métiers, suivant l'appréciation de ces messieurs, sera, pour le même article, d'environ 40 mètres.

Pour nous résumer, nous avons constaté que ce métier peut produire la gaze brochée Jacquart d'une manière pratique, ce qui n'avait pas encore été réalisé.

Ce même métier peut s'appliquer aussi bien à d'autres tissus gaze, laine ou soie, tramés une à une comme de toute autre manière.

Le mouvement des quatre boîtes se prêtant à toutes les combinaisons.

Pour la commission,  
Signé: Paul Trocmé.  
Signé: Hugues Emils.

### ÉTRANGER

#### La bataille autour de Pampelune

Les renseignements commencent à arriver sur les combats livrés entre l'armée carliste et l'armée républicaine. De tous les renseignements que nous puissions à des sources diverses, il ressort clairement que Laserna et Moriones n'ont pu parvenir à débloquent Pampelune; une très petite partie du convoi a pu se faufiler dans la place, dont la situation est plus critique que jamais. Complètement retranchés, les républicains sont rentrés à Tafalla et à Logroño, poursuivis par les carlistes, qui leur ont fait subir des pertes considérables.

Voici quelques extraits des correspondances. En date du 22, on écrit d'Estella à l'Union nationale:

« Hier, un grand engagement a eu lieu à Carrascal; les bandes seules étaient restées pour défendre ce passage à un convoi de vivres dirigé sur Pampelune, sous la direction de Moriones. Elles ont résisté jusqu'à l'arrivée des renforts qui sont partis en toute hâte. Alors les choses ont changé de face et les carlistes, en force, ont repoussé Moriones jusqu'à Tafalla, prenant toutes les positions à la batonnette.

« Le convoi a rebroussé chemin jusqu'à Tafalla, laissant quelques charrettes aux mains des carlistes, qui ont fait en outre une centaine de prisonniers. Le 3<sup>e</sup> de Navarre a subi de grandes pertes, on disait un moment que le colonel avait été tué; il n'en est rien. Perla a eu deux chevaux tués sous lui. Les prisonniers arrivent à Puente la Reina.

« Je pars à l'instant pour me rendre sur les lieux du combat. Je vous donnerai demain des détails officiels. Adieu.

« La voiture m'attend.

« Votre tout dévoué, D... »

légereté, qui ne sont pas absolument de mon goût... Allons, voyons, Ginevra, ne perdons pas de temps, décide-toi, je te dirai tout le reste en chemin.

« Il est inutile d'énumérer les autres arguments qu'elle ajouta à ce qui précède. Le fait est que, non-seulement elle triompha de sa répugnance et finit par me convaincre, mais qu'elle réussit à faire naître dans mon esprit un vif désir de parler ainsi, en effet, à Lorenzo, sous le masque. Il me semblait que je pourrais lui dire une foule de choses dont je n'oserais pas souffler le mot en face, et que j'aurais peut-être, de cette manière, le cœur net au sujet des deux ou trois petits incidents qui, depuis la veille, avaient jeté quelques nuages dans mon esprit.

« Stella vit que je cédais: vite, vite, Ottavia, aidez-moi à lui passer ce domino, et surtout relevez et cachez-moi bien ses cheveux. Le plus petit de ces boucles-là qui dépasserait son capuchon suffirait pour la faire reconnaître à l'instant.

« Maintenant, voyons. Comme nous devons nous séparer en entrant dans la salle, il faut que nous mettions quelque chose qui ne soit pas trop voyant, mais qui cependant nous permette de nous retrouver dans cette foule de dominos noirs. Cherchons un peu.

« Elle regarda autour d'elle, et bientôt elle aperçut une grande corbeille dans

« Un écrit de Madrid *Messenger du Midi*.

« Au moment du départ du courrier, j'appréhends que Laserna s'est retiré à Logroño pour couvrir la ligne de l'Ebre.

« Un nouveau combat a eu lieu au Carrascal. Perla, à la tête des bataillons de la Navarre, a attaqué à la baïonnette le village et l'église de Biurum, défendus par Moriones avec six bataillons. On assure que Moriones a été délogé de sa position par les Navarrais qui, auraient tué une centaine de républicains et fait plusieurs prisonniers.

On lit dans la *Voix de la Patrie*: « Venta del Piojo (Carrascal), 23 septembre, 7 h. soir.

« Grande victoire. L'ennemi, après avoir abandonné toutes ses formidables positions, se défend, abrité par des parapets, dans le village de Barasoain, à une heure de Tafalla. Notre artillerie bombarde avec précision ledit village et les postes avancés de nos bataillons échaugent des coups de fusil avec les forces ennemies protégées par leurs ouvrages. A l'entrée de la nuit, les nôtres occupent le village de Mendivil, et la canonnade continue.

Puente la Reyna, 23, 10 h. soir. Nos forces se sont emparées des hauteurs qui dominent Barasoain, faisant reculer l'ennemi jusqu'au delà de la rivière; la batterie de montagne et la batterie à cheval ont obligé l'ennemi à mettre à couvert ses masses. Les bataillons castillans se sont battus avec une inappréciable bravoure, mais aussi ils ont éprouvé des pertes sensibles. Nos troupes, pleines d'enthousiasme, sont prêtes à tomber demain pour la seconde fois sur l'ennemi.

Puente la Reyna, 24, 8 h. matin. La grande victoire, remportée hier sur l'ennemi, a produit l'effet qu'on en attendait.

Toute la nuit dernière les républicains ont été en alarme, enfermés dans le village de Barasoain. Le mouvement offensif de nos bataillons, exécuté avec autant d'audace que de bonheur, a attiré l'ennemi et complètement démoralisé la colonne commandée par Moriones. Ses pertes sont considérables. Grande irritation contre Moriones à Pampelune.

A ce moment, S. M. va aller sur le théâtre du combat, qui sera rude, croit-on, si l'ennemi ose faire tête à nos bataillons.

En revenant hier du champ de bataille, S. M. visita nos blessés à Eneriz, leur prodiguant les plus affectueuses consolations. La plupart appartiennent au quatrième bataillon de Castille.

Puente la Reyna, 24, 8 h. 15 m. L'ennemi, terrifié par l'impétuosité de nos volontaires, commença à se retirer vers Tafalla.

### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le journal *La Vraie France*, après avoir annoncé la candidature de M. Droulers-Prouvost au Conseil d'arrondissement pour le canton de Roubaix-Est, ajoute:

« Nous remercions sincèrement M. Droulers-Prouvost du bon exemple qu'il donne aux conservateurs. Il est en effet déplorable de voir l'éloignement de plus en plus prononcé des gens de bien à accepter les fonctions électorales. Si on ne parvenait à triompher de leurs répugnances, nos assemblées ne renfermeraient bientôt plus dans leur sein que des révolutionnaires ou des ambitieux. »

M. Jonglez de Ligne adresse aux électeurs du Pas-du-Calais la circulaire que voici:

Mes chers concitoyens, Beaucoup d'entre vous m'ont fait l'honneur de m'offrir la candidature à l'Assemblée nationale; dans ces jours difficiles, il ne m'est pas permis de décliner l'appel fait à mon patriotisme.

Je vous parlerai avec l'indépendance d'un homme qui réprouve tout esprit de parti et ne veut servir que la France.

Mon concours dévoué est acquis à l'œuvre d'apaisement entreprise par le maréchal de Mac-Mahon. Il faut qu'à l'abri d'un pouvoir énergique, la France se recueille, et médite avec calme les engagements de l'expérience.

Laquelle étaient demeurés un certain nombre de petits bouquets préparés pour la bataille du matin, et attachés avec des rubans de toutes couleurs.

« Voici notre affaire, dit-elle. Et tandis qu'Ottavia exécutait ses ordres et dissimulait mes cheveux, Stella prit deux petits bouquets, attachés l'un avec un ruban rouge, l'autre avec un ruban blanc.

« C'est au mieux, dit-elle; les fleurs sont les mêmes, les rubans seuls diffèrent... Tiens, regarde comment j'ai placé ce signe de ralliement. Maintenant, voici le tien: mais-le de même là, à gauche, près de l'épaule.

Mais lorsqu'elle me présenta, à cet effet, un petit bouquet de jasmin, attaché avec un ruban blanc, je tressaillis, et l'émotion que j'éprouvai fut extrême. Je n'osai toutefois la témoigner, car je sentais bien que si j'en disais la raison, Stella me demanderait, en éclatant de rire, si j'allais m'inquiéter des bouquets que mon mari avait jetés ce jour-là, par coquetterie, à tous les balcons de Tolède, et si mon intention était de lui en demander compte.

(A suivre).

« Notre troisième essai du régime républicain n'a pas été plus heureux que ceux de 1792 et de 1848. A l'intérieur, la République pèse lourdement sur l'agriculture et paralyse tout élan industriel et commercial; au-dehors, elle nous condamne à l'isolement; situation plus périlleuse que jamais dans ce temps où le code du droit des gens semble réduit à un seul axiome: « La force prime le droit. »

Quatre-vingts ans de révolutions, succédant à une glorieuse histoire de huit siècles, démontrent avec évidence que la Monarchie est le seul gouvernement compatible avec le tempérament du peuple français, non point cette Monarchie que le caprice ou l'exploitation du suffrage élève un jour et renverse le lendemain; c'est la encore l'instabilité révolutionnaire; si une telle Monarchie a pu se relever depuis Waterloo, l'honneur français lui défend de survivre à Sedan, à l'invasion, au démembrement de la France.

Le seul gouvernement qui puisse nous sauver, c'est la Monarchie héréditaire, appuyée sur les libertés publiques, identifiée avec cette race royale qui a payé de son sang chaque province ajoutée au territoire français.

Donnant l'exemple de l'union qui fait la force, tous les rajetons de notre dynastie nationale sont rangés autour de leur chef qui vient à nous comme le vivant sauveur de la gloire de nos pères et le défenseur de l'avenir de nos enfants.

A Dieu seul, il appartient de fixer l'heure qui rendra la France à sa vocation: pour hâter cette heure désirée, il faut que Dieu préside à nos lois. Dieu aidant, nos ruines seront bientôt réparées, et nous saluerons le jour où les sympathies de 200 millions de catholiques et des alliances puissantes nous rendront la première place que la France, fille aînée de l'église, peut seule occuper dans le monde.

Mes chers concitoyens, Sur le terrain des intérêts départementaux, tous, quelle que soit notre opinion politique, nous pouvons nous tendre la main.

Si vous me faites l'honneur de me confier un mandat législatif, ma préoccupation sera de doter de chemins de fer plusieurs de nos incomparables bassins houillers et diverses régions agricoles, trop déshérités jusqu'à présent.

Les questions agitées à Calais, à Boulogne, à l'embouchure de la Manche, ont été depuis longtemps l'objet de nos études; elles ont rempli, huit années de ma carrière au Conseil d'Etat; je poursuivrai la solution la plus favorable à nos ports si riches d'avenir.

Je n'ignore pas que nos populations réclament l'abaissement des droits sur les matières de première nécessité et l'amélioration des lois qui régissent la culture du tabac et la fabrication du sucre et de la bière; ces vœux sont légitimes, je m'efforcerai d'en obtenir la réalisation.

Enfin, tout en travaillant à assurer le bien-être matériel des classes laborieuses, je ne perdrai jamais de vue ces principes éternels qui éveillent l'âme d'un peuple, rendent ses soldats invincibles dans la guerre et ses travailleurs victorieux dans la lutte pacifique et féconde de la science, de l'agriculture et de l'industrie.

JONGLEZ DE LIGNE, maire de Liévin, ancien auditeur au Conseil d'Etat.

On annonce que M. Kirsch, proyseur du Lycée de Lille, est nommé directeur de l'Ecole normale de Cluny.

### Conseil municipal de Roubaix

Stance du 26 juin 1874.

Présidence de M. Motte-Bossut, adjoint.

Demande d'augmentation de la police

M. Daudet lit le rapport suivant:

Messieurs, La Commission des finances a eu à examiner une demande d'augmentation adressée à l'administration par le personnel de la police municipale.

Nous avons recherché à quelle époque avait été accordée aux agents de ce service la dernière augmentation de traitement; c'est dans la séance du Conseil du 7 novembre 1872.

Le personnel de la police invoquait alors, comme aujourd'hui, l'augmentation des substances; cette augmentation n'était que trop réelle; à la suite de la guerre la demande des agents était parfaitement justifiée, aussi le Conseil vota-t-il sans hésiter l'augmentation de traitement proposée. Mais en est-il de même aujourd'hui? Si l'on compare les prix des denrées alimentaires à la fin de 1872 et les prix actuels, on s'aperçoit que depuis cette époque, elles ont plutôt baissé qu'augmenté; et pourtant l'augmentation des vivres est la seule raison mise en avant par les agents de la police à leur demande.

La Commission des finances a été d'avis que la demande d'augmentation de traitement adressée à l'administration par le personnel de la police municipale, n'est pas motivée, et pour cette raison elle ne peut proposer au Conseil de l'accueillir. Le Conseil, à l'unanimité, rejette la demande d'augmentation de traitement présentée par la police.

Demande du directeur de l'octroi relativement aux traitements de son personnel.

M. Daudet reprend comme suit:

Messieurs,

Le Directeur du service de l'octroi a demandé qu'il fût accordé à son personnel une remise proportionnelle sur les perceptions qu'il fait en dehors de ses attributions.

Ces perceptions sont exercées sur: Droits d'inspection et d'abri; Pénalité publique à l'abattoir;

Droits de stationnement; Droits d'occupation à l'abattoir; Pénalité publique sur la place;

id. à la gare.

Il s'agit ici, Messieurs, de l'introduction d'un principe nouveau dans la rémuné-

tion des services rendus par les agents de la ville.

La commission a décidé qu'elle n'examinerait pas en ce moment l'innovation proposée par le directeur de l'octroi.

Le procès pendait entre la ville et les adjudicataires des foires et marchés, amène certainement la résiliation du contrat existant entre les parties, et il y a lieu de penser que la perception des droits de place sera confiée au personnel du service de l'octroi: la commission examinera alors, le cas échéant, la proposition du chef de ce service, dont elle invite le Conseil à prononcer l'ajournement.

Le Conseil ajourne l'examen de la demande relative aux traitements des employés de l'octroi.

### Éclairage du Boulevard de Paris

M. le président donne lecture d'un rapport du directeur des travaux:

Messieurs,

Par une lettre en date du 2 décembre 1872, adressée à M. le maire de Roubaix, et à laquelle il ne paraît pas qu'il ait été répondu, Mme veuve Pierre Lepers-Willems, fermière à Roubaix, quartier de Barbioux, expose que, par délibération en date du 7 février 1867, le Conseil municipal a accepté l'offre qu'elle lui a faite de céder au droit de sa propriété le terrain nécessaire pour donner au boulevard de Paris une largeur de 40 mètres, à la condition que la ville établirait dans toute la longueur de la voie nouveaux des tuyaux des distributions d'eau et de gaz, que depuis longtemps le terrain offert à été donné à la voie publique, sans que la ville ait rempli aucune des obligations qu'elle avait contractées.

En conséquence, Mme veuve Lepers, demande qu'il soit fait droit à sa réclamation, au moins partiellement, par l'éclairage au gaz du boulevard de Paris jusqu'à sa propriété; c'est-à-dire dans toute sa longueur.

M. H. Bossut, propriétaire, dans le même cas que Mme Lepers, a adressé à l'administration municipale une réclamation tendant au même but, et appuyée sur les mêmes motifs.

L'offre faite par les propriétaires des terrains bordant les boulevards de Paris, de céder les surfaces nécessaires à son établissement sur 40 m. de largeur, acceptée par le Conseil municipal à l'unanimité des voix dans la séance du 7 février 1867, avec conditions auxquelles elle était faite, pose la question de savoir si la ville est tenue de consentir à ce qu'elle a fait.

« Que cette avenue de 900 mètres longueur sera plantée, réouverte de droite avec fil d'eau et bordure de trottoirs en sur 20 mètres de largeur, avec terrasses les côtés, de manière à assurer la circulation facile des voitures et des piétons.

« Que, de plus, la ville s'engage à y établir un aqueduc et des tuyaux de distribution d'eau et de gaz, ce qui est également avantageux aux riverains. »

La réclamation de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Lepers et M. H. Bossut paraît donc fondée. La pensée pour y faire droit serait d'ailleurs élevée, parce qu'on pourrait se contenter, le peu d'importance actuelle de la circulation sur le boulevard, de placer les lanternes sur des candélabres en bois.

Elle serait, pour 9 bcs, de 225 francs, qui seraient l'objet d'un crédit spécial ouvert au budget supplémentaire de 1874. Roubaix, le 22 juin 1874.

Signé: DENIAU. Le crédit de 225 francs est voté à l'unanimité.

Mémoire arriéré pour le cours de physique

M. le président soumet un mémoire arriéré pour le cours de physique:

Messieurs,

Un mémoire pour réparations et fournitures faites par M. Breton, de Paris, à notre cabinet de physique, était demeuré impayé par la ville, par suite de la contestation entre la ville et M. Danjou, de Tourcoing. Cette affaire étant aujourd'hui terminée, nous vous demandons un crédit de 315 fr. 25 pour solder le mémoire de M. Breton.

Le crédit de 315 fr. 25, à porter également au budget supplémentaire de 1874, est voté sans observation.

### Achèvement des chemins vicinaux

M. le président entretient le conseil de la question de l'achèvement des chemins vicinaux:

Messieurs,

Sur la proposition du gouvernement, en vertu d'une loi de l'Etat, le conseil municipal de Roubaix a voté un emprunt de 166,200 fr., applicable à l'achèvement des chemins vicinaux.

Les conditions de l'emprunt étaient celles-ci: Montant de la dépense pour 8,425 m. de longueur 277,000 fr.

A déduire pour les subventions de l'Etat et du département 110,800 »

Dépense à faire en dix ans 166,200 fr. Cet emprunt sera remboursé, avec les intérêts à 4 0/0, au moyen de 50 annuités de 6,648 fr. chacune, et nous aurons pour payer ces annuités,

1<sup>o</sup> Un secours annuel du département 5,318 fr. 40

2<sup>o</sup> Le produit d'une imposition spéciale de 0,19/00 1,329 60

6,648 fr. 00

Nous aurons à porter au budget de 1869 et années suivantes:

En recette pendant 10 ans: Un dixième de l'emprunt 16,620

En recette pendant 30 ans: Secours garantis par le département 5,318 40

Imposition spéciale 1,329 60

23,268

En dépense pendant 10 ans: Pour travaux pendant 30 ans 16,620

Annuité d'amortissement 6,648

23,268

Une circulaire préfectorale, datée du 1<sup>er</sup> mai dernier, nous prescrit de vous soumettre un projet de délibération qui règle la valeur des travaux à exécuter en 1874, et les ressources à y affecter.

Nous sommes obligés de vous dire que ce projet s'écarte sur plusieurs points des conditions relatives plus haut, notamment en ce que l'on comprend dans les dites ressources des prestations en nature à fournir par la commune; obligation qui ne nous a pas été imposée et que nous n'aurions pas acceptée.

Nous ferons remarquer, en outre, que dans les cinq années (1869 à 1873), nous avons payé pour 94,335 fr. 16 de travaux neufs, et que nous n'avons reçu que 64,000 fr. de la caisse des chemins vicinaux.

Nous vous proposons de renvoyer la connaissance de cette affaire à la commission de la voirie.

Ce renvoi est adopté. (A suivre.)

### CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille RENARD-DESIPIANQUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur HENRI-ADOLPHE RENARD, décédé à Roubaix, le 28 septembre 1874, dans sa soixantième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 30 septembre 1874, à 9 heures en l'église Notre-Dame. Les vigiles seront chantées le mardi 29, à 5 heures, et demie. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Avocat, 38.

### OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré au maître-autel de l'église Notre-Dame, le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 1874, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-JOSEPH SPIES, époux de dame HENRIETTE JECKER, décédé à Bou-

regné la semaine dernière, plusieurs navires ont été jetés et ont péri sur la côte occidentale de l'Irlande. Au nombre de ces navires, le *Standard* cite celui d'un gros navire, nom inconnu, qui s'est échoué, qu'elle en l'air, à environ 4 milles à l'ouest de Kerry Head Land, à l'embouchure du Shannon. Le navire est, selon les apparences, retenu par ses ancres, ce qui serait une preuve qu'il a chaviré alors que son équipage travaillait à chercher un mouillage où les ancres pourraient tenir bon dans la bourrasque qui l'avait assailli. On n'a aucune nouvelle de l'équipage de ce malheureux bâtiment, et on a lieu de croire que tout le monde à bord a péri.

On mande de Lisbonne, le 24 septembre:

« Le steamer *Camilla* a fait naufrage sur les rochers de Figuiera, à l'embouchure du Tage, près Lisbonne. L'avant de ce navire occupe la presse et y intercepte la navigation. L'arrière est complètement engagé dans les écueils. Cet accident a eu lieu pendant un orage terrible.

« Le chaudière, nommé Harrison, a été noyé. Le reste de l'équipage et des passagers est sauvé. Le *Camilla* contenait de grandes valeurs en espèces, mais elles sont dans la partie du navire envahie par l'eau. On fait tous les efforts possibles pour les sauver. On espère même pouvoir rallouer 13 navires. »

« Un télégramme de Raudazzo, 27 septembre, annonce que la veille s'est produit un tremblement de terre très-violent, beaucoup plus fort que les précédents. Plusieurs maisons de la ville ont été cravassées. L'alarme est très-vive. L'Etat fait entendre des mugissements.

« L'affaire des arrestations illégales qui se déroule en ce moment devant le 1<sup>er</sup> conseil de guerre de Lyon, offre une particularité assez bizarre. Tous les avocats des prévenus sont en même temps réacteurs aux différents journaux de Lyon.

« Le tribunal correctionnel de Lyon a prononcé avant-hier des condamnations de 25 francs d'amende et de six jours d'emprisonnement contre huit individus qui se sont fait inscrire sur la liste électorale en dissimulant leur incapacité résultant de condamnations judiciaires.

« Une dépêche de Madrid annonce que Bazaine passera le prochain hiver à Madrid avec une grande partie de sa famille. M<sup>me</sup> Bazaine est arrivée.

« Le sieur Régier — le Régier du procès Bazaine, le Régier récemment condamné à mort par le conseil de guerre — est décidément un aussi grand écrivain que M. Barthélemy Saint-Hilaire.

« Non content d'avoir écrit: 1<sup>o</sup> au d<sup>eu</sup> d'Annale; 2<sup>o</sup> au président du conseil de guerre qui l'a condamné, il vient d'adresser au président de la République une autre de huit pages au moins.

« Nous en ignorons le contenu.